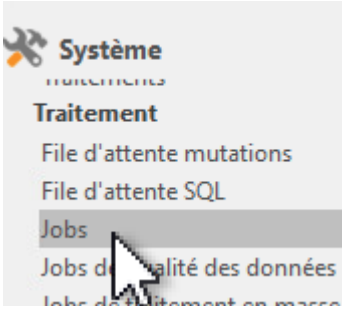
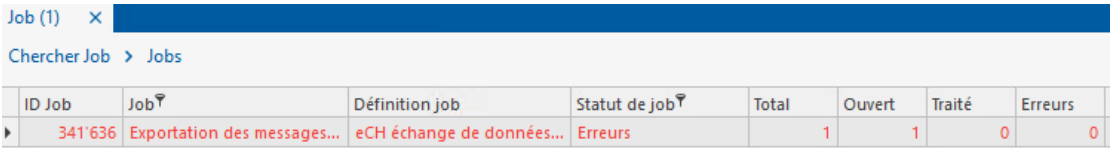
Différer un job

Florian Cattin - 2025-01-08 - Commentaire (1) - innosolvcity

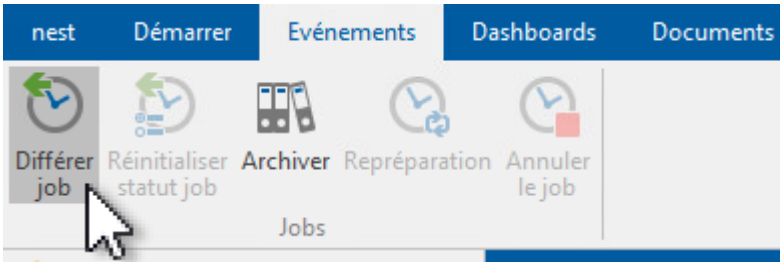
Lorsque l'exécution d'un job est interrompu ou possède le statut *En erreur*, vous pouvez tenter de le différer. En effet, entre-temps, il est possible qu'un service Windows ait été redémarré ou que des données aient été modifiées. Le système va réessayer de reprendre le traitement là où il s'était arrêté. Les étapes permettant de différer un job sont les suivantes :

1. Ouvrir le job en question (ici exemple d'un job en erreur, mais son statut "bloquant" pourrait aussi être *Traitement en cours* ou *Préparé*) :





2. Dans le ruban *Evénements*, cliquer sur le bouton ***Différer job*** :



Si le statut du job n'est toujours pas *Traité* : merci de nous faire parvenir une capture d'écran du job en question via un ticket support.primetechnologies.ch

Fin du processus